

De: André-François Bourbeau [<adresse de courriel caviardée>]

Envoyé: 13 août 2018 12:43

À: Terminal Saguenay / Saguenay Terminal (CEAA/ACEE)

Objet: Commentaire sur le projet terminal maritime d'Ariane Phosphate sur la rive nord du Saguenay

Chicoutimi, le 12 août 2018

Objet- Projet terminal maritime d'Ariane Phosphate sur la rive nord du Saguenay

Madame, monsieur,

En tant que citoyen du Saguenay, utilisateur de la rivière Saguenay pour fins de loisirs et professionnel du domaine du tourisme et du plein air depuis plus de quarante ans, il me fait plaisir de vous soumettre mon opinion par rapport à l'objet en titre.

Permettez moi de commencer avec la prémisse que l'apatite retrouvée au Québec m'appartient, appartient à ma famille, vous appartient, appartient à tous les citoyens du Québec. Quand le gouvernement permet à un promoteur de récolter et de vendre nos ressources naturelles, c'est que tous les Québécois doivent profiter des retombées. L'argent récoltée permet à nos élus d'utiliser ces fonds pour le bien-être de la communauté, c'est-à-dire améliorer notre système d'éducation, notre système de santé, nos routes et ainsi de suite. Entendons-nous alors sur un point- les sous qui sont générés par la vente de nos ressources naturelles doivent servir à nous «enrichir» tous, dans le sens large du terme. En contra distinction, notons que le but *n'est pas du tout d'enrichir un promoteur individuel*, ni de générer de l'argent à n'importe quelle condition. Il faut d'abord et avant tout s'assurer que le bénéfice net est positif pour l'ensemble de la population.

Dans le projet qui nous concerne, je constate que nos élus permettent au promoteur de s'enrichir beaucoup trop facilement, bref de prendre la grosse part des sous qui de droit devraient être distribués à tous. Vous savez exactement de quoi je parle- cette injustice flagrante - où les ristournes s'apparentent à celles des pays du «tiers-monde» et de jadis.

Ma deuxième consternation face au projet d'Ariane Phosphate est le choix de développer un troisième port de mer quand nous en avons déjà deux dans la région. La seule raison évoquée pour ce choix est la question financière. Les autres alternatives sont rejetées du revers de la main et pourquoi? Simplement parce que le promoteur fera moins de profits! Si on regarde la prémisse de base, c'est l'enrichissement de la qualité de vie de l'ensemble de la population qui devrait être regardée à la loupe, pas les gains du promoteur!

Je fréquente régulièrement, mes amis aussi, le site où le projet de port est prévu entre l'anse à Pelletier et le phare du cap de l'est. Il s'agit de l'embouchure du fjord, l'endroit où tous les navigateurs, que ce soit en canot, en kayak, en voilier, en chaloupe ou en bateau de croisière quittent la civilisation de ville de la Baie ou de Chicoutimi/Valin/St-Fulgence pour s'engouffrer dans le merveilleux fjord du Saguenay. Pour les gens de plein air, de détruire ce site c'est d'enlever le début d'une route naturelle, un peu comme si on enlevait la première montée d'un parcours de montagnes russes. Tous les amateurs de plein air et de la nature vous diront que ce site formidable doit être préservé intact et silencieux. Aucune décision ne devrait être prise sans

que les décideurs aient au moins pris la peine de se rendre voir le paysage à partir du Cap Rasmussen au bout du cap à l'ouest. Je vous prie de vous y rendre et de voir par vous même le spectacle le plus grandiose de tout le royaume du Saguenay, à en couper le souffle. De détruire la beauté de ce site avec la cicatrice béante proposée affecterait tous les navigateurs de la marina de la Baie, tous les plaisanciers et touristes qui se promènent de Chicoutimi ou de la Baie pour découvrir le fjord du Saguenay, tous les visiteurs du parc du Cap Jaseux, tous les touristes qui fréquentent la pourvoirie du Cap à Leste, tous les adeptes de parapente du secteur de St-Fulgence, tous les randonneurs du Cap à l'Ouest, sans compter les nombreux pêcheurs à la mouche qui se servent précisément de ce secteur pour accéder à leur loisir de façon privilégiée à proximité de la ville.

Cela étant dit, je ne suis pas du tout contre le projet de mine au lac à Paul. Le Québec a grandement besoin des retombées positives de l'exploitation de nos ressources naturelles. Par contre, je ne suis *pas du tout* satisfait de l'étude des alternatives pour transporter le minerai de phosphate vers les marchés internationaux. Il ne faut surtout pas se fier aux dires du promoteur et écouter les «ça coute trop cher». Le vrai prix, la seule vraie considération devrait être la qualité de vie des citoyens du Québec. Oui, l'argent récoltée créera des emplois et ajoutera au bien être collectif en injectant plus de dollars dans l'économie dont les services à la population. Mais, et ce «mais» est important, ce bien être additionnel compensera t-il le fait que des milliers d'acres de forêt et des centaines de lacs sereins seront détruits et affectés par le passage d'un nouveau chemin, que l'embouchure du fjord et le voisinage de ce chemin seront pollués par le bruit de camions hors-normes qui passent et déchargent sans cesse du minerai pour des kilomètres à la ronde? J'en doute. Surtout que le dommage est irréversible.

À mon avis, avant d'approuver ce projet, on doit demander au promoteur de faire une analyse beaucoup plus poussée des alternatives de transport du minerai, en comparant sérieusement les enjeux pour la population qui en subit les contrecoups, pas seulement une analyse financière des options afin de générer pour les actionnaires un plus grand profit. Il m'apparaît en particulier que l'option d'utiliser le chemin des passes et le réseau ferroviaire vers les ports existants n'a pas été suffisamment étudiée, elle a simplement été rejeté par le promoteur pour raisons pécuniaires. D'ailleurs, si on rendait public les sommes faramineuses que le promoteur mettra dans ses poches, je crois que plusieurs trouveraient cela révoltant. C'est comme s'il y avait 5 diamants d'enfouie au centre d'une île à la population de 100 personnes qui en sont propriétaires et qu'un d'eux offrait d'aller les chercher. «Je vous demande 4 des diamants pour mon effort de me rendre sur place et de creuser». Voyons!

OUI au projet de mine

NON à l'ajout d'une nouvelle route et d'un nouveau port

NON à donner nos ressources au promoteur à prix dérisoire

Madame, monsieur, merci de votre attention et de votre considération.

André-François Bourbeau, PhD.

Professeur émérite

Université du Québec à Chicoutimi